

EDITO

Qui a parlé de révolution ?

Un mort par ci, une famille forcée de quitter son domicile par là, l'actualité douloureuse de la Covid-19, ce sont autant de fragments qui alimentent ce terrible mal de vivre en Haïti actuellement. On est loin et même nostalgique de la dérive anarchiste - porteuse d'espoir tant de fois - post-dictature. À l'époque, il y avait comme un pacte entre Haïtiens qui permettait le rêve, même maladroit. De l'eau furieuse a coulé dans les rues depuis. Nous avons appris, trébuché et sombré presque en 2021. Contrairement aux idées que nous avions tous chéries et défendues, la révolution ne peut pas se faire en élisant quelques parlementaires, en persécutant quelques ennemis retors, en supportant une transition et en menaçant, armes à la main, ceux d'en haut. Il est, dans ce cas, permis d'imaginer qu'il ne s'agit pas des paysans qui raclent les terres arides, par la force des choses, de Kenscoff, mais ceux qui, cyniquement, se sont installés sur le toit du pays avec l'aide de leurs combines douteuses, y compris les armes et les moyens qu'ils fournissent aux gangs désormais incontrôlables.

Ce malaise généralisé, au-delà du danger immédiat qu'il représente pour les vies - certaines fragiles - et les biens - certains mal acquis - nous conduit brutalement et sûrement vers un pays vaincu par ses propres fils. On nous dira, dans un vacarme permanent, que les Blancs ont décidé de nous enfoncer par vengeance et par pragmatisme. Toutefois, ce n'est pas de trop d'avouer que nos laquais et courtiers haïtiens ont toujours agi sans retenue et sans conscience. La réussite haïtienne passe par la capacité de maîtriser les réseaux, même les plus mafieux, des affaires et du pouvoir. C'est une chape d'inquiétude et de pitié que nous sentons sur nos épaules en regardant les spéculateurs locaux à l'œuvre.

Entretemps, une communauté de sourds-muets, vulnérable parmi les plus vulnérables en Haïti, a été obligé de fuir les logements sociaux qu'elle occupait, pour les belles promesses de la révolution à venir. Paroles, paroles. Promesses, promesses. Le pays se meurt, parce que nous sommes incapables d'accepter d'avoir tort, d'écouter l'autre, de le contredire, de discuter et de trouver ensemble la solution.

Entretemps, le très réputé photographe de presse Dieu-Nalio Chery a mis sa carrière haïtienne entre parenthèses et mis les voiles avec sa famille par crainte de se faire assassiner. La raison est simple : il est allé trop loin dans son travail et cela dérange. Il est toutefois nécessaire, voire important, d'expliquer à tous les amateurs de pouvoirs de contre-pouvoirs et de révolutions que la presse cherche surtout à informer. Elle le fait mal des fois, mais elle reste perfectible et s'ajuste à chaque fois que la loi et l'opinion publique lui rappellent sa mission.

En 2021, l'agenda politique est chargé en Haïti, en plus de la contrainte qu'impose la pandémie dans un pays à l'épreuve de ses propres limites en termes d'infrastructures et de politiques publiques. Vouloir exterminer les défenseurs des droits de l'homme et la presse n'est pas très intelligent. Cela ne peut, en aucun cas, servir la révolution.

Jean-Euphèle Milcé

»»» suite de la première page

Haïti-Covid-19: plus de 50 millions de dollars américains dépensés en huit mois

Pour faire face à la pandémie Covid-19, le gouvernement haïtien a concentré, de mars à octobre 2020, des ressources financières autour des institutions concernées. Le ministère de la Santé publique et de la Population a absorbé près de 70 % d'un montant de plus de 50 millions de dollars américains décaissés par le ministère de l'Économie et des Finances.

À travers ce rapport, « Évaluation de l'action du Gouvernement en réponse au coronavirus en Haïti », cinq organisations de la société civile, regroupées sous le nom de « COVIGILANCE », ont révélé que le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a décaissé, entre 25 mars et 31 octobre, 2 milliards 247 millions 220 mille 289 gourdes et 34 millions 202 mille 718, 30 dollars américains. Ces deux sommes sont partagées entre quatre ministères et deux autres institutions de services sociaux. Le ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) est le plus grand bénéficiaire de ces dépenses. Il a reçu 68, 40 % du total décaissé par le MEF. Ce fonds a été réparti suivant un budget de la réponse à la Covid-19 de plus de 3, 5 milliards de dollars américains. Toutefois, ce plan a été révisé au moment où les premiers cas de Covid-19 ont fait leur apparition dans le pays. Le MSPP a fait l'achat de matériels et d'équipements. Il s'est assuré aussi des questions de logistique et de distribution. Des dépenses ont été effectuées dans la technologie de l'information, la mise en place de structures de soins et de plateaux techniques pour la prise en charge. Le MSPP a aussi disposé des ressources financières dans la surveillance épidémiologique, la recherche, l'analyse des données, le rapportage, la communication pour le changement de comportement et la mobilisation des communautés. Le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) est la deuxième institution du gouvernement qui a dépensé plus d'argent, soit 15, 80 %, au cours de la période en question. Il a distribué des kits alimentaires à des familles nécessiteuses, approvisionné des restaurants communautaires. Cette institution a fourni un appui financier de 3 072 gourdes (chacun) à 263 265 ménages du pays. Le FAES a aussi accompagné 54 188 ouvriers de la sous-traitance avec un montant 3 750 gourdes/ouvriers, l'équivalence de 15 jours de travail. Pour les enseignants du secteur non-public, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) avait fait des exigences aux directeurs d'école pour pouvoir recevoir la subvention promise par le chef de l'État. Environ 100 000 enseignants non-publics ont bénéficié de l'accompagnement de l'État au cours de la période de mars à octobre, selon le MENFP. Les écoles ont reçu entre 100 000 et 200 000 gourdes

suivant l'importance de leur personnel. Le gouvernement a aussi alloué des fonds dans des programmes d'assainissement, selon les constats les sept enquêteurs de « COVIGILANCE » déployés sur le terrain. Les ministères des Travaux publics et l'Environnement et le SNGRS ont été les concernés dans le cadre de ces programmes. Elles répondent pour 4, 95 % de la somme dépensée. Entre autres, l'action du ministère de l'Environnement s'est portée essentiellement sur la sensibilisation et la prévention contre la Covid-19. 30 millions gourdes ont été accordés à ce ministère dans le but de limiter les impacts de la pandémie sur l'environnement. 16 millions 87 mille 500 gourdes ont été gérées par des organismes de l'État ou des collectivités et 13 millions 912 mille 500 gourdes par des associations et organisations non-gouvernementales. Suivant le rapport, le MTP-TC a procédé à des interventions dans les quartiers défavorisés pour apporter des camions d'eau, distribuer de masques, désinfecter et nettoyer des canaux, améliorer l'accès aux centres de santé. Cependant, le fonds reçu du MEF a été distribué surtout aux directions départementales. Six départements ont bénéficié 30 millions gourdes, et les quatre autres, 20 millions gourdes chacun. Le Service national de gestion des résidus solides (SNGRS) a réalisé trois activités principales au cours de cette période, d'après les dossiers présentés l'institution. Ces activités consistent en enlèvement de débris, de collecte de déchets, de ramassage d'ordure, de sensibilisation, de désinfection et autres. 200 emplois temporaires pour hommes ont été créés avec des flottes et 5 000 emplois temporaires à bras d'homme, pour hommes et femmes, ont été aussi pourvus. Un budget de 250 millions 453 mille 290 gourdes a été préparé. Toutefois, les dépenses ont atteint plus de 300 millions gourdes. S'agissant de la légalité de ces opérations financières, la Cour des comptes et le CNMP ont émis des rapports défavorables sur certains contrats. Si la CNMP a souligné quelques faiblesses dans la forme et une infraction pour l'un des contrats, la Cour des comptes a retourné plusieurs d'entre eux pour non-conformité. Cependant, il faut signaler que seulement deux organismes, MSPP et FAES, ont soumis des contrats à la Cour pour examen. ●

Woovins St Phard